



CHOIX D'OPTIONS POUR

S4 ET S5

CYCLE DE PRÉ-ORIENTATION 2024-2026

SOMMAIRE.

Page 3 : Dates importantes à respecter concernant les choix pour les années 4 et 5.

Page 4 : Matières obligatoires

Page 5 : Matières optionnelles

Page 6 : Points importants concernant l'organisation des cours pour les années 4 et 5

Dates importantes à respecter concernant les choix pour les années 4 et 5

2024	
17 janvier	Réunion d'information en soirée avec les parents.
19 janvier	<u>Date limite de dépôt d'une demande de changements de langues en S4/S5.</u>
26 janvier	Date limite de remise du formulaire de choix. Les formulaires reçus après la date limite peuvent ne pas être pris en compte lors de la création des options.
18 mars	Date limite <u>pour les élèves qui doivent faire un deuxième choix</u> parce que leur premier choix n'était pas possible.
Mars	Date limite pour le retour des formulaires de confirmation d'options signés.
Mai-Juin	Tests de langues pour les élèves ayant demandé un changement.
3 juin	Date limite pour les demandes de changements d'options pour les S4. Aucune réponse positive n'est garantie.
13 septembre	Date limite pour demander un changement de choix d'options pour la S4 suite au dernier bulletin de S3. Aucune demande ne sera acceptée en septembre si le conseil de classe ne l'a pas recommandée.
2025	
15 janvier	Date limite pour demander un changement du niveau de Maths pour le second semestre. Test nécessaire pour passer en Maths 6.
6 juin	Date limite pour demander un changement du niveau de Maths pour la S5. Test nécessaire pour passer en Maths 6.

Matières obligatoires

À partir de la 4^e année de l'enseignement secondaire (S4), le programme des écoles européennes comprend des matières obligatoires et un certain nombre de matières facultatives.

En S4 et S5, seules la biologie, la chimie, et la physique sont enseignées en classe entière. Pour tous les autres cours, les élèves sont regroupés en fonction de la langue et/ou des options choisies.

Afin de pouvoir offrir un maximum d'options aux élèves, à partir de la S4, toutes les classes de l'EIDE seront regroupées sur le site de Differdange.

Les classes secondaires 4 et 5 (S4 et S5) constituent le cycle de pré-orientation pendant lequel tous les étudiants doivent étudier les matières suivantes :

Matières obligatoires	Nombre de périodes
Langue 1 (langue maternelle)	4
Langue 2 (1 ^{ère} langue étrangère)	3
Langue 3 (2 ^{ème} langue étrangère)	3
Histoire	2
Géographie	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Éducation physique	2
Vie et société	1
Total	<hr/> 23
Mathématiques	4 ou 6
Total des matières obligatoires	<hr/> 27 ou 29

Les mathématiques font partie des matières obligatoires mais les élèves ont le choix entre le cours à 4 périodes et le cours à 6 périodes hebdomadaires.

Matières facultatives

En plus des matières obligatoires, les élèves doivent choisir parmi les matières à option suivantes, de manière à ce que le nombre total de périodes hebdomadaires soit compris entre un minimum de 31 et un maximum de 35 pour les élèves ayant suivi les Mathématiques à 4 périodes, et entre un minimum de 33 et un maximum de 35 pour les élèves ayant suivi les Mathématiques à 6 périodes

<u>Matières facultatives</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Latin	4
Langue 4 (3ème langue étrangère)	4
Culture luxembourgeoise	2
Langue luxembourgeoise	2
Économie	4
Art	2
Musique	2

Lors du choix des options, les parents et les élèves doivent prêter attention aux remarques générales suivantes :

- Le programme prévoit un maximum de 35 périodes pour permettre à certains élèves de suivre deux options à 4 périodes, par exemple latin et langue IV. Cependant, le choix de 35 périodes doit être plus l'exception que la règle. Tous les élèves suivent déjà 9 matières d'examen dans les cours communs en S4 et S5, et l'expérience a montré le danger de les surcharger.
- Un cours optionnel ne peut être ouvert que s'il a été choisi par un nombre suffisant d'élèves (minimum 10 élèves).
- Un cours optionnel commencé en S4 ne peut être poursuivi en S6 et S7 que si le nombre d'élèves est suffisant.
- Le latin nécessite une étude préalable en S3. L'enseignement du latin peut être dispensé dans un groupe mixte multilingue.
- **Le choix d'un cours optionnel engage l'élève pour 2 ans : aucun changement, abandon ou ajout d'options n'est possible à partir du début de la 4ème année.** Toutefois, un élève peut passer de Maths 6 à Maths 4 à la fin du premier semestre de S4 et à la fin de la S4. Cela nécessite l'accord du conseil de classe. Le passage inverse de Maths 4 à Maths 6 est possible, sous réserve de réussite à un test destiné à couvrir les parties du programme de Maths 6 non couvertes en Maths 4.

Points importants à noter concernant l'organisation des cours pour les années 4 et 5

Un certain nombre d'options doivent être placées en parallèle dans l'emploi du temps, c'est-à-dire que toutes les combinaisons ne sont pas possibles. Par exemple, les exigences de l'horaire empêchent un élève de choisir à la fois le latin et l'économie, et la combinaison de la langue IV et du luxembourgeois n'est pas garantie (les élèves qui font ce choix peuvent être invités à faire d'autres choix). Dans tous les cas, il est souhaitable que le choix des options contribue à un ensemble cohérent de sujets d'étude. En fonction des possibilités de l'emploi du temps, l'école fera de son mieux pour satisfaire le plus grand nombre de demandes possible.

Les deux cours de mathématiques sont normalement enseignés séparément. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'un élève ayant choisi le cours à 4 périodes en S4 et S5 peut espérer suivre le cours de mathématiques à 5 périodes en S6 et S7.

Il est généralement considéré que le choix des options de physique et de chimie n'est possible qu'en conjonction avec le cours de mathématiques à 5 périodes en S6 et S7. Veuillez consulter les professeurs de Chimie ou de Physique de votre section.

Les étudiants qui choisissent le cours d'économie suivent ce cours dans leur deuxième langue (L2). Toutefois, si le nombre d'étudiants est insuffisant pour ouvrir un cours dans l'une des trois langues véhiculaires, le cours d'économie peut être donné dans la troisième langue (L3).

Les cours d'art et de musique peuvent être dispensés dans un groupe multilingue mixte. Certains élèves peuvent donc suivre ces cours dans leur langue maternelle, d'autres doivent le faire dans une langue véhiculaire.

Les langues 4 (L4) qui peuvent être choisies en S4 pour l'année 2024-2025 sont :

- Allemand
 - Anglais
 - Espagnol
 - Italien
 - Portugais
 - Les cours de géographie, d'histoire et de vie et société sont dispensés dans la deuxième langue (L2) de l'élève.
 - S6 et S7
- Il est fortement recommandé d'avoir une vue d'ensemble du programme menant au Baccalauréat afin de comprendre les possibilités et les contraintes des choix en S6-S7 suite aux options choisies en S4-S5. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter l'un des tuteurs de la classe ou la direction élargie (M. Schneider).

Veillez noter que les choix d'options engageront les élèves pour la S4 et la S5 et que toutes les matières seront prises en considération pour la promotion.